



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan des « vacances apprenantes »

Question écrite n° 32136

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les « vacances apprenantes ». En effet, après le confinement et l'interruption des cours à cause du covid19, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, a lancé l'opération « vacances apprenantes » pour rattraper les décrocheurs, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville. L'objectif initial prévoyait un dispositif s'adressant à 250 000 départs en « colos apprenantes » dont 200 000 réservés justement pour les jeunes les plus exposés aux risques de décrochage scolaire, avec un financement total prévu de 200 millions d'euros. Pourtant, à la mi-août 2020, ces séjours ne comptabilisaient que 125 000 places dans toutes les régions de France, soit à peine la moitié du contingent initialement anticipé par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Aussi, souhaite-t-elle connaître le nombre de jeunes ayant finalement profité de ce dispositif ainsi que son coût exact pour les finances publiques. De même, face à ce semi échec pour les « vacances apprenantes » pensées pour lutter contre le décrochage scolaire et permettre de rattraper les retards pris pendant le confinement, elle souhaite savoir quels dispositifs alternatifs sont prévus par les rectorats pour accompagner les élèves les plus en difficulté.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32136

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6191

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)